

5 - Rhône moyen

FRDG334 Couloirs de l'Est lyonnais (Meyzieu, Décines, Mions) et alluvions de l'Ozon

Etat quantitatif : Médiocre Objectif : Bon état 2021 Motivations en cas de recours aux dérogations : FT Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : déséquilibre prélèvement/ressource	Etat chimique : Médiocre Objectif : Bon état 2027 Motivations en cas de recours aux dérogations : FT Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : nitrates, pesticides, pollutions historiques d'origine industrielle
---	---

Commentaire

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0302	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)
AGR0801	Réduire les pollutions ponctuelles par les fertilisants au-delà des exigences de la Directive nitrates

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0802	Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles
COL0201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides d'origine agricole)

ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement
IND0601	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux si
IND0701	Mettre en place un dispositif de prévention des pollutions accidentelles
IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonc

Pression à traiter : Prélèvements

RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture
RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités
RES0203	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'industrie et de l'artisanat
RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau
RES0701	Mettre en place une ressource de substitution

Mesures spécifiques du registre des zones protégées

Directive concernée : Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

AGR0201	Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates
AGR0301	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive
AGR0803	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates

Directive concernée : Qualité des eaux destinée à la consommation humaine

AGR0302	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la
---------	---

Captages prioritaires à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
gr501	SAINT EXUPERY
gr502	AZIEU
gr591	LES ROMANETTES FG COULOIR DE MIONS-HEYRIEUX
gr592	SOUS LA ROCHE
gr595	CHEMIN DE L'AFRIQUE
gr598	Ferme Pitiot Nappe fluvio-glaciaire Est Lyonnais (couloir de Mions-Heyrieu)